



COMMUNIQUÉ

Berne, le 6 janvier 2022

Initiative populaire « Enfants sans tabac » : protégeons les enfants et les jeunes contre la publicité du tabac

La publicité pour le tabac est efficace : les résultats de la recherche montrent clairement que plus les enfants et les jeunes sont exposés à la publicité pour le tabac, plus ils commencent à fumer. Notre société se doit de les protéger contre le marketing de produits qui sont néfastes pour leur santé. La vente de produits du tabac aux personnes mineures est interdite à l'avenir. Par conséquent, la publicité pour le tabac ne doit ni les toucher, ni éveiller leur curiosité. Ce constat évident est devenu la norme dans la quasi-totalité des pays européens. C'est pourquoi une coalition extrêmement large soutient l'initiative : l'ensemble du corps médical et des grandes organisations de santé ainsi que les associations pour la jeunesse et le sport, le corps enseignant et de nombreuses autres organisations.

Le tabagisme est l'une des plus grandes causes de mortalité qui pourraient être évitées en Suisse. Plus de 14 % des décès par an en Suisse sont dus au tabagisme. Chaque année, 9500 personnes meurent de maladies liées au tabac, soit 40 fois plus que le nombre de décès dus aux accidents de la route. « Les personnes qui commencent à fumer aujourd'hui s'exposent ultérieurement au risque de maladies chroniques telles que des affections des voies respiratoires, des troubles cardiovasculaires ou un cancer, explique la professeure Solange Peters, membre du comité de la Ligue suisse contre le cancer. Par exemple, plus de 80 % des cas de cancer du poumon sont imputables au tabagisme. »

Dans le même temps, le tabagisme engendre chaque année des coûts médicaux directs d'un montant de 3 milliards de francs. Cela représente 4 % de l'ensemble des dépenses de santé. Les personnes assurées et les contribuables paient ainsi 363 francs par personne et par an, soit presque 1500 francs pour une famille avec deux enfants, même s'ils ne fument pas eux-mêmes.

Les jeunes sont trop nombreux à fumer - la publicité du tabac y contribue fortement

A l'âge de 15 ans, déjà 15 % des jeunes fument occasionnellement voire régulièrement (ce pourcentage ne tient pas compte des cigarettes électroniques). A 17 ans, presqu'un jeune sur 4 fume de façon occasionnelle ou régulière. La plupart des personnes qui fument commencent avant d'avoir atteint la majorité. « Ce n'est pas un hasard, indique le professeur Alexander Möller, médecin spécialiste en pneumologie pédiatrique à l'Hôpital pour enfants de Zurich. Le marketing de l'industrie du tabac cible clairement les jeunes car presque personne ne se met à fumer après l'âge de 21 ans. » De nombreuses études établissent un lien direct entre la publicité pour le tabac et la consommation de tabac. La quasi-totalité montre qu'il existe un lien de cause à effet : plus les enfants et les jeunes sont exposés à la publicité et à la promotion pour les produits du tabac, plus la fréquence avec laquelle ils commencent à fumer est élevée.



La publicité pour le tabac est là où se trouvent les jeunes

Aujourd’hui, la publicité pour le tabac se fait là où sont les jeunes : sur Internet et les réseaux sociaux, dans les festivals et les kiosques. Pour eux, la publicité pour le tabac est omniprésente. « C'est justement cette publicité que la nouvelle loi sur les produits du tabac continue à autoriser, constate également Andrea Trummer de la Ligue pulmonaire. Le Parlement a donc négligé de façon ciblée la protection de la jeunesse. » Il faut pourtant protéger les enfants et les jeunes. Et le seul moyen est de dire OUI à l’initiative « Enfants sans tabac ». Celle-ci continuera d’autoriser la publicité qui cible les adultes : par le biais d’envois personnalisés, de journaux avec abonnement, de revues spécialisées, de sites Internet spécifiques et de contacts directs. Mais aucune publicité ne doit être faite auprès des personnes mineures auxquelles la vente de produits de tabac n'est désormais plus autorisée. De même, leur curiosité sur ces produits ne doit plus être éveillée.

La Suisse est le dernier pays d'Europe et l'un des derniers dans le monde où l'industrie du tabac est autorisée à faire ce type de publicité auprès des jeunes. « Il est grand temps que nous protégions notre jeunesse ! » affirme le docteur Philippe Luchsinger, président de Médecins de famille et de l'enfance Suisse mfe. C'est pourquoi l'ensemble des spécialistes disent OUI à l’initiative Enfants sans tabac.

Coalition des organisations porteuses de l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

L'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » est soutenue par les grandes organisations de santé. Aux côtés de l'*Alliance pour la santé en Suisse*, se tiennent notamment *Médecins de famille et de l'enfance Suisse mfe*, la *Ligue suisse contre le cancer*, la *Ligue pulmonaire*, la *FMH*, la *fondation Addiction Suisse*, l'*Association suisse des droguistes*, l'organisation professionnelle des pédiatres de Suisse *Pédiatrie suisse*, la *Société Suisse des Pharmaciens pharmasuisse*, les *Sociétés Suisses de Pneumologie*, et de *Cardiologie*, sans oublier le *Conseil suisse des activités de jeunesse*. *Swiss Olympic*, les deux organisations faîtières d'enseignant·es, *Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH)* et le *Syndicat des Enseignants-es Romand·es (SER)*, et le *Collège de Médecine de Premier Recours* ont également rallié les défenseurs de l'initiative.

www.enfantssanstabac.ch